

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
Commune d'Eysines

L'Inspectrice
des Finances Publiques
Marie-Lièze BOURBOIS
M. Bourbois

ARRÊTÉ
Portant nomination des mandataires
de la Régie de Recettes « Piscine du Pinsan »

Le Maire de la Ville d'EYSINES,

Vu la décision en date du 15 avril 2019 instituant une régie de recettes « piscine du Pinsan »,

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 08/10/2024

Vu l'avis conforme du régisseur en date du 08/10/2024

Vu l'avis conforme du mandataire suppléant en date du 08/10/2024

ARRÊTE

Cet arrêté annule et remplace les précédents.

ARTICLE 1 :

Madame Elodie DA SILVA, Madame Corinne ESPOSITO, Madame Salomé GERARD, Madame Sabine BERNAR sont nommées mandataires de la régie « Piscine du Pinsan » pour le compte et sous la responsabilité du régisseur de la régie, Madame Ludivine ANTOINE, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

ARTICLE 2 :

Les mandataires ne doivent pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du code pénal.

ARTICLE 3 :

Les mandataires doivent encaisser les produits selon les modes de recouvrement prévus par l'acte constitutif de la régie ;

ARTICLE 4 :

Les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle n° 06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

ARTICLE 5 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- publié sur le site internet de la Ville
- ampliation sera faite à Monsieur le Comptable public assignataire

Fait à Eysines, le 09/10/2024
Le Maire,

Certifié exécutoire par le Maire d'Eysines
Publication sur le site internet de la Ville,
le...25/10/2024

C. Bost



Christine BOST
Présidente de Bordeaux Métropole

Signatures précédées de la date et de la formule manuscrite " VU POUR ACCEPTATION ",

Le régisseur titulaire

Ludivine ANTOINE

Vu pour acceptation



Les mandataires suppléants

Mélanie RAPET

Vu pour acceptation



Les mandataires

Elodie DA SILVA

Vu pour acceptation



Salomé GERARD

Vu pour acceptation

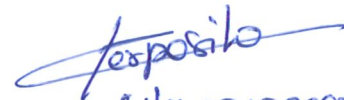


Sylvie POUJADE

" Vu pour acceptation "



Corinne ESPOSITO



" Vu pour acceptation "

Sabine BERNAR

" Vu pour acceptation "



Affaire suivie par Aurélia LAPLACE

Visa Directeur :

Visa DGS :

